

## Responsable RH (H/F)

L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) est la fédération française de sport scolaire du second degré. Multisports, elle est ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens scolarisés à travers les associations sportives (AS). L'animation est assurée par les enseignants d'éducation physique et sportive.

Grâce à son statut d'association loi de 1901 et à son réseau d'enseignants d'éducation physique et sportive, l'UNSS organise tout au long de l'année scolaire des rencontres sportives réservées aux élèves des collèges et lycées.

### POSTE ET MISSIONS

Rattaché(e) à la Directrice du Pôle administration, finances, juridique et RH, au sein d'une direction RH composé du Responsable RH et de deux chargé(e)s RH en charge d'un périmètre de missions spécifiques, le ou la Responsable RH sera chargé(e) de coordonner le service des ressources humaines sous tous ses aspects et d'appliquer la politique et la stratégie en matière de ressources humaines de l'association.

A ce titre, il/elle assurera les missions suivantes :

#### **I. Participation à la définition de la stratégie RH**

- Définir les projets et la politique RH (gestion du temps de travail, formation, recrutement, mobilité, GPEC/GEPP, amélioration des conditions de travail, politique de rémunération...) en concertation avec la direction.
- Proposer et faire valider la nature et l'échéancier des projets RH auprès de sa hiérarchie et de la direction.

#### **II. Conseil, accompagnement des cadres**

- Conseiller et accompagner les cadres UNSS, managers fonctionnels des salariés de droit privé, sur les différentes problématiques RH (droit du travail, formation, recrutement, contrats de travail, intégration des nouveaux recrutés, entretiens d'évaluation, procédures disciplinaires ou de licenciement...).
- Définir et veiller à l'application de l'ensemble des procédures RH qui concernent les salariés de droit privé.
- Coordonner l'activité des chargés RH dans la gestion de leur champ d'action et les assister dans leur montée en compétences.

### **III. Mise en place et pilotage des projets et de la politique RH**

- Piloter et suivre les projets RH dans le cadre de la stratégie définie par la direction (mise en place d'un SIRH, externalisation de la paie, politique de rémunération ... ).
- Participer à la préparation du budget RH (contrôle de la masse salariale, plan de développement des compétences...).
- Piloter les outils de suivi et de reporting RH (tableaux de bord).

### **IV. Administration du personnel et développement RH**

- Superviser l'administration de la paie et la gestion du personnel (SIRH, gestion des départs, déclarations sociales...).
- Élaborer les tableaux de bord sociaux permettant de suivre l'activité du personnel (absentéisme, rémunération, congés, formation, compte épargne-temps...).
- Garantir l'application de la réglementation sociale et les obligations légales de l'employeur en matière de protection sociale et de santé (Code du travail, convention collective, convention d'entreprise, règlement intérieur).
- Organiser le recueil des besoins en formation, définir les orientations, élaborer le plan de développement des compétences et superviser sa réalisation.
- Définir, piloter et mettre en œuvre la politique de recrutement en fonction des besoins des services et entrer en interface avec les rectorats et la DGRH pour les recrutements des cadres.
- Mettre en œuvre les entretiens professionnels et rénover les entretiens annuels.

### **V. Animation et négociation avec les partenaires sociaux**

- Appuyer les relations avec les instances représentatives du personnel (DS, CSE, CSSCT, organisations syndicales).
- Veiller à la mise en place et assurer le suivi juridique des accords et chartes conclus.
- Communiquer auprès des partenaires sociaux sur le déploiement des actions RH.
- Organiser les élections des instances représentatives du personnel en novembre 2022.

### **VI. Communication interne et externe**

- Assurer animer et faciliter la communication interne dans l'entreprise dans un rôle d'interface entre la direction et les salariés (via Intranet, lettres d'information RH ...).

- Maintenir un climat social positif et développer une culture d'entreprise en assurant une écoute active et confidentielle des salariés.
- Dynamiser la communication externe de l'entreprise (promotion de la marque employeur...).

En fonction du profil, des missions transverses pourront être confiées au Responsable des ressources humaines.

### **PROFIL ET COMPETENCES REQUISES**

De formation supérieure en ressources humaines (bac +5), une expérience solide dans ce domaine est exigée, idéalement dans un environnement similaire mêlant problématiques de droit public, droit privé et enjeux du monde associatif et/ou du sport.

#### Compétences techniques

- Expertise en droit du travail
- Capacité à définir un besoin en recrutement
- Capacité à définir et appliquer un processus de formation (interne et/ou externe)
- Connaissance de la paie
- Connaissance des SIRH, et notamment de Lucca
- Connaissance des plateformes de recrutement
- Capacité à mettre en œuvre la convention collective et les accords de branche et internes
- Maîtrise du pack office ou assimilé

#### Savoir-être :

- Organisation et rigueur
- Ouverture d'esprit
- Sens de l'écoute et de la communication / diplomatie
- Sens de la confidentialité
- Réactivité
- Capacité d'initiative
- Autonomie
- Sens des priorités
- Capacité à collaborer

**CDI à pourvoir dès que possible**

**Rémunération selon profil**

**Poste de cadre / CCN du Sport**

**Poste basé dans les locaux de la Direction nationale (Paris 9)**

Dossier de candidature (CV, lettre de motivation) à adresser à [haude.desdeserts@unss.org](mailto:haude.desdeserts@unss.org)